ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 10 / 11 / 2026 à 17:37

Date de publication : vendredi 30 octobre 2026 à 05:34

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 22/09/2026, il a été constitué une SASU dénommée :

ISKRALAB

Siège social : 16 quai Joseph Gillet 69004 LYON **Capital :** 1000 € **Objet social :** La conception, l'organisation, l'animation et la commercialisation d'activités éducatives, pédagogiques et extrascolaires, en présentiel et à distance, notamment dans les domaines du développement de projets, de l'entrepreneuriat, de la créativité, de la communication, de l'orientation, des compétences numériques et des compétences transversales. La création, l'édition et la diffusion de contenus pédagogiques, supports numériques, programmes éducatifs et services en ligne liés à ces activités **Président :** M MARAMZIN Kirill Dmitrievich demeurant 16 quai Joseph Gillet 69004 LYON élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises en assemblée générale, par consultation écrite ou par acte unanime signé par tous les associés. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément :** En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions à un tiers non associé est soumise à l'agrément préalable des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/782c32b8-fa4d-4244-9a1c-a2a9209d9fc8-form-instance